

Créteil, le 18 FEV. 2013

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur,
Chancelier des Universités**

INT/ARCHE GUEDON3/NR/2013

Affaire suivie par
Noëlline RAYNAUD

Téléphone
01 57 02 62 80

Fax
01 57 02 62 50

Mél
Noelline.raynaud@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 20 décembre 2012, vous avez souhaité appeler mon attention sur la situation du lycée de l'Arche Guédon de Torcy, au regard de la fermeture prévue et du transfert des filières de formation dans un autre lycée du Val Maubuée. Votre courrier a retenu toute mon attention.

J'ai l'honneur de vous informer que la décision prise par le Conseil Régional de fermer le lycée de l'Arche Guédon, à une date encore non définie, nous a amenés à proposer le transfert de la plus grande partie des formations sur le site du lycée Jean Moulin de Torcy.

Dans l'attente de ce transfert, deux divisions de terminale Bac pro accompagnement, soins et services à la personne vont être ouvertes à la rentrée scolaire 2013 au lycée de l'Arche Guédon, afin de favoriser l'accès au niveau baccalauréat de tous les élèves entrés dans la filière sanitaire et sociale.

Les formations du certificat d'aptitude professionnel cuisine et restaurant et le baccalauréat professionnel gestion administration sont maintenues au lycée de l'Arche Guédon à la rentrée 2013.



2

Depuis la rentrée scolaire dernière, le lycée ne propose plus la filière seconde générale et technologique. Par conséquent, les élèves du lycée ne sont plus susceptibles d'intégrer les classes de première ST2S, ce qui implique la décision de fermeture à la rentrée prochaine.

Dans le souci de renforcer l'attractivité du lycée Jean Moulin et de maintenir la filière ST2S dans un lycée du Val Maubuée, j'envisage d'y transférer la filière ST2S à la rentrée 2014 si les effectifs le permettent. Je prévois également d'ouvrir une sixième division de seconde et de créer des enseignements d'exploration des spécialités médico-sociales et biotechnologies au lycée Jean Moulin dès la rentrée scolaire 2013.

Enfin, je tiens à vous préciser que mes services et le proviseur du lycée de l'Arche Guédon restent très attentifs à la situation de tous les personnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération très distinguée.

Bien à vous

Florence ROBINE

Monsieur Michel BILLOUT
Sénateur de Seine-et-Marne

Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06